



Loi Pinel à Strasbourg

Par **Annye67**, le **14/03/2021 à 10:41**

Bonjour,

je m'interroge sur la loi Pinel. Etant de Strasbourg, je regarde principalement les programmes neufs à Strasbourg et sa périphérie.

J'ai pu voir que le dispositif évolué dans les prochaines années.

Concrètement comment cette loi s'applique ? Je suis dans le flou avec les % et les durées, mais aussi sur le calcul de la réduction d'impôt et le calcul du loyer...

Des experts pourraient-ils éclairer ma lanterne ?

Bonne journée

Anne

Par **chrostopher58**, le **21/03/2021 à 11:01**

Bonjour Annye,

je vous conseille de vous rapprocher de professionnels locaux.

Nous avons sollicité notre banque pour notre Pinel (CIC Crédit Mutuel) ainsi qu'un cabinet réputé au niveau local [strasbourg immobilier](#) . Nous avons comparé les approches et nous avons retenu celle du cabinet strasbourgeois qui nous a conseillé un programme neuf à esplanade avec un 2 pièces.

Le seul conseil que je pourrais vous donner est de comparer et de ne pas foncer sur le premier programme proposer par votre banque. Bien étudié le marché et vous faire accompagner sur un professionnel.

Bonne journée ;